



---

# *Avis révisé d'audience publique*

---

Le 23 juillet 2010

Réf. 2010-H-08  
Révision

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tiendra deux audiences publiques distinctes de deux jours concernant les demandes présentées par GE Hitachi Nuclear Energy Canada Inc. (GE Hitachi) visant à renouveler les permis d'exploitation de ses deux installations de fabrication du combustible nucléaire. Les installations sont situées à Toronto et à Peterborough, en Ontario. GE Hitachi demande la délivrance de permis d'une durée de 10 ans pour chacune des installations.

En vertu du permis actuel pour l'installation de Toronto, GE Hitachi est autorisée à fabriquer des pastilles de dioxyde d'uranium à partir de poudre de dioxyde d'uranium naturel. Le permis actuel pour l'installation de Peterborough permet de produire et de faire l'essai de faisceaux constitués de pastilles de dioxyde d'uranium et de tubes de zircaloy.

## **L'audience publique aura lieu le 29 septembre au lieu du 22 septembre 2010, tel qu'annoncé précédemment.**

Première journée d'audience:	<b>29 septembre 2010</b>
Lieu :	Salle des audiences publiques de la CCSN, 14 <sup>e</sup> étage, 280, rue Slater, Ottawa (Ontario)
Heure :	Selon l'ordre du jour publié avant la date de l'audience
Deuxième journée d'audience:	8 décembre 2010
Lieu :	Salle des audiences publiques de la CCSN, 14 <sup>e</sup> étage, 280, rue Slater, Ottawa (Ontario)
Heure :	Selon l'ordre du jour publié avant la date de l'audience

L'audience sera webdiffusée en direct et sera archivée pour une période de 90 jours sur le site Web de la CCSN.

Le public est invité à commenter les demandes de GE Hitachi dans le cadre du deuxième jour des audiences. Veuillez préciser si votre mémoire porte sur l'installation de Toronto, celle de Peterborough, ou les deux. Les demandes d'intervention doivent être envoyées au Secrétariat de la Commission d'ici le 8 novembre 2010, en ligne à <http://www.suretenucleaire.gc.ca/fr/commission/intervention/index.cfm> ou à l'adresse postale ci-dessous. Conformément aux *Règles de procédure de la Commission canadienne de sûreté nucléaire*, la demande doit comprendre les renseignements suivants :

- un mémoire comprenant les commentaires qui seront présentés à la Commission;
- un énoncé faisant état de la forme de l'intervention, soit par mémoire, soit par mémoire accompagné d'une présentation orale;
- le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'intervenant.

Les renseignements personnels tels que l'adresse et les numéros de téléphones sont essentiels afin de confirmer le lien entre le mémoire et son auteur. Si vous souhaitez que vos renseignements personnels demeurent confidentiels, veuillez les soumettre sur une page distincte. Il est à noter que tous les mémoires seront accessibles aux membres du public; il s'agit d'en faire la demande au Secrétariat.

Le mémoire de GE Hitachi et les recommandations du personnel de la CCSN, qui seront examinés lors de la première journée de l'audience, seront disponibles après le 23 août 2010. Ces documents ne sont pas disponibles en ligne; on doit en faire la demande auprès du Secrétariat à l'adresse ci-dessous. L'ordre du jour et les renseignements sur le processus d'audience publique figurent sur le site Web de la CCSN à [suretenucleaire.gc.ca](http://suretenucleaire.gc.ca).

a/s de Louise Levert

Secrétariat

Commission canadienne de sûreté nucléaire

280, rue Slater, C.P. 1046

Ottawa (Ontario) K1P 5S9

Tél. : 613-996-9063 ou 1-800-668-5284

Télec. : 613-995-5086

Courriel : [interventions@cnsccsn.gc.ca](mailto:interventions@cnsccsn.gc.ca)